Sous la direction de
MICHEL BEAUD
GERARD de BERNIS
JEAN MASINI

S. AMIN
Association des Economistes du Tiers-Monde
S. de BRUNHOFF
CEDETIM
J.M. CHEVALIER
A. CORDEIRO
H. ERDEMLI
C. PALLOIX
PC
J.P. ANGELIER
CFDT
P. EISLER
CGT
P. FABRE
FEN
PS

LA FRANCE ET LE TIERS-MONDE

III

CHRISTIAN PALLOIX

Les firmes transnationales d'origine française implantées dans le tiers-monde et l'économie du crédit international

« Que tous sachent bien qu'au moins depuis le mois de juin 1848,
mille fois maudit par les bourgeois,
les ouvriers sont montés sur le devant de la scène
et ne l'ont plus quittée :
c'est volontairement qu'ils ont choisi de se présenter,
selon les circonstances,
dans des rôles différents,
comme acteurs,
comme souffleurs,
comme machinistes,
comme travailleurs,
avant de descendre dans le parterre agresser les spectateurs.
Quel rôle occupent-ils aujourd'hui sur la scène moderne ? »

Mario Tronti, *Ouvriers et capital*,
Paris, Christian Bourgois, Editeur, 1977, p. 106

INTRODUCTION

Mario Tronti, en 1964, s'insurge contre la vision d'un monde économique, politique et social qui serait dominé, réglé par le seul mouvement du capital et lui oppose l'autonomie ouvrière. Reprenons la question de Tronti : quelle place occupe la classe ouvrière, en France et dans le tiers-monde, sur une scène mondiale que l'on a trop tendance à nous présenter comme la scène des multinationales ?

Qui dit «scène des multinationales» présuppose consciemment ou non, que les multinationales règlent comme elles l'entendent, le mouvement actuel international du capital, qui façonnerait unilatéralement le monde économique, politique et social, ... quitte à tenir compte de l'opposition ouvrière, paysanne..., mais opposition et non autonomie.

Loin de nous de vouloir minimiser la place des multinationales, mais nous ne voulons leur accorder que leur place, et non toute la place sur la scène de l'histoire contemporaine. D'ailleurs, nous

verrons dans le cours de ce rapport que, même d'un point de vue linéaire et anti-dialectique «mouvement du capital», les multinationales n'occupent qu'une partie de la scène et que le capital dispose d'un éventail d'actions sur le plan international qui ne se résument pas dans la firme multinationale, et ce notamment en direction du tiers-monde.

Qui croit sérieusement que les récentes interventions militaires françaises au Zaïre, en Mauritanie, au Tchad ne visent qu'à protéger les seuls intérêts des multinationales françaises ou autres, dont l'Etat français ne serait que l'instrument (quelle curieuse conception de l'Etat !) ? Les firmes multinationales ne sont qu'une partie émergée de l'iceberg de l'impérialisme français, et une partie qui émerge de moins en moins de surcroît pour céder la place à des formes plus développées, plus fines de l'impérialisme à travers le développement d'une économie de crédit international qui supplante progressivement les formes anciennes liées à l'investissement direct et de portefeuille et donc à l'implantation (ou prise de contrôle) de filiales.

La première partie de ce rapport porte sur le déclin des investissements directs et des implantations de filiales dans le tiers-monde avec la montée corrélative de l'économie de crédit international. Dans ce jeu, l'impérialisme français suit un mouvement qui se généralise et dont il convient de saisir la signification. La deuxième partie tente de faire le point de l'implantation de la stratégie des firmes multinationales françaises dans le cours de cette nouvelle phase de l'impérialisme. Enfin, la dernière partie porte sur les formes qui président et qui accompagnent la montée de l'économie de crédit international ou montée de formes d'industrialisation dans le tiers-monde que l'on qualifiera de «montée de la contrainte de promesse de travail social». Car le fond du problème est là, contraindre les pays du tiers-monde sans filiale directe, sans y mettre un sou, à travailler pour le compte de l'impérialisme américain, anglais, allemand, japonais, français. Contraindre donc aussi les classes ouvrières, ici et là, à *promettre* la vente de leur force de travail, en tentant de briser l'autonomie ouvrière.

I - INVESTISSEMENT INTERNATIONAL DIRECT OU ECONOMIE DE CREDIT INTERNATIONAL ?[1]

Les formations sociales impérialistes investissent proportionnellement de moins en moins dans le tiers-monde, concentrant leurs investissements sur les aires capitalistes dites développées. En conséquence, les firmes multinationales bien sûr non seulement y créent de moins en moins de filiales, mais se désengagent apparemment. Cela ne signifie nullement désengagement du capital international, mais des formes nouvelles liées à l'extension de l'économie de crédit international, qui relaie l'investissement international, dans le cours de l'internationalisation du capital[2].

L'évolution de l'investissement international dans le tiers-monde lors des dix dernières années. Le cas de l'investissement international d'origine française[3]

L'évolution de l'investissement français en direction du tiers-monde ne se démarque pas de celle caractérisant l'investissement américain, allemand, anglais, japonais, avec bien entendu les éléments propres à l'investissement international d'origine française.

L'évolution de l'investissement international dans le tiers-monde dans les dix dernières années

Le montant cumulé des investissements directs dans le tiers-monde a évolué comme suit[4] :

Année	en milliards de $
1967	31,8
1971	39,65
1973	58,2
1976	83,5

1. Je suis redevable pour une large part sur ce point aux éléments fournis par R. Chaponnière, P. Judet, P. Vernet, (C.R.I.D.-I.R.E.P. Grenoble).

2. Sur l'analyse de l'internationalisation du capital, Cf. C. Palloix, *L'internationalisation du capital. Eléments critiques*, Paris, Maspero, 1975.

3. Les informations disponibles sur les investissements directs dans le tiers-monde doivent être prises avec précaution, compte tenu des erreurs, omissions, ... et aussi le transit des capitaux par les sociétés financières des groupes français établies en Suisse ou ailleurs.

4. Source : Nations-Unies, *Les sociétés multinationales et le développement*

De 1967 à 1973, le montant cumulé a presque triplé sur dix années, mais ceci s'accompagne d'une stagnation, voire d'une baisse des flux d'investissements directs privés en direction du tiers-monde, comme le dévoilent les données ci-après :

Flux d'investissements directs vers le tiers-monde
(en millions de $)

En provenance de	1970	1973	1974	1975	1976
C.E.E.	1.253	2.171	2.076	2.364	2.273
U.S.A.	1.742	2.887	3.778	7.077	3.275
Japon	261	1.301	705	222	1.084
Total	3.285	6.358	6.559	9.663	6.632

Source : O.C.D.E., *op. cit.*

Hormis la pointe de 1975, imputable à une conjoncture particulière de l'investissement international d'origine américaine, les investissements stagnent durablement dans les dernières années, et se concentrent sur quelques aires privilégiées, que j'ai appelées ailleurs «les formations sociales capitalistes intermédiaires» [5].

Ainsi, l'investissement cumulé américain (75 milliards de $ en 1970, 137 milliards de $ en 1976) alloué pour 26% dans le tiers-monde en 1970 n'est plus en 1976 qu'à un niveau de 21%. En ce qui concerne la part d'investissement U.S. cumulé dans les industries manufacturières du tiers-monde, celui-ci se localise en 1976 pour 81,4% en Amérique latine, avec deux pays privilégiés, Brésil et Mexique (51,1% à eux deux).

Les investissements cumulés de la R.F.A. offrent une image identique, bien que les Allemands soient dans une conjoncture (réévaluation constante du mark) qui les incite davantage à investir à l'étranger (12,06 milliards de D.M. en 1967 et 49,59 milliards de D.M. au 1er semestre 1977). L'investissement cumulé dans le tiers-

mondial (1973), pour les années 1967 et 73. O.C.D.E., *Coopération pour le développement, Examen 1977*, novembre 1977, Nations-Unies, *Transnational corporations in World development : a Re-examination*, mars 1978.

5. Cf. C. Palloix, *Travail et production*, Paris, Maspero, P.C.M., 1978.

monde (Sud de l'Europe exclu) passe de 23,6% en 1967 à 20,4% en 1977. Comme l'investissement U.S., l'investissement allemand se concentre sur l'Amérique latine (46% de l'investissement cumulé en 1977) alors qu'il tend à diminuer en Afrique.

L'investissement japonais est le seul à s'orienter assez massivement vers le tiers-monde : 55,7% du montant cumulé des investissements en 1977 contre 57,2% en 1974. Là encore, l'engagement extérieur du Japon tend à se réorienter vers les aires privilégiées (formations sociales intermédiaires), tout en gardant le contrôle de sa propre zone : Asie du Sud-Est.

Ce recul de l'investissement international s'accompagne d'un repli relatif de la firme multinationale : les firmes multinationales U.S. ont vendu récemment près de 10% de leurs filiales à l'étranger[6].

Montant cumulé de l'investissement international des pays développés 1967-76 (en milliards de dollars et en %)

	milliards de dollars					en %				
	1967	1971	1973	1975	1976	1967	1971	1973	1975	1976
Etats-Unis	56,6	838	101,3	124,2	137,2	53,8	52,3	51,0	48,0	47,6
Royaume-Uni	17,5	23,7	26,9	30,8	32,1	16,6	15,0	13,5	11,9	11,2
R.F.A.	3,0	7,3	11,9	16,0	19,9	2,8	4,6	6,0	6,2	6,9
Japon	1,5	4,4	10,3	15,9	19,4	1,4	2,8	5,2	6,1	6,7
Suisse	5,0	9,5	11,1	16,9	18,6	4,8	6,0	5,6	6,5	6,5
France	6,0	7,3	8,8	11,1	11,9	5,7	4,6	4,4	4,3	4,1
Canada	3,7	6,5	7,8	10,5	11,1	3,5	4,1	3,9	4,1	3,9
Pays-Bas	2,2	4,0	5,5	8,5	9,8	2,1	2,5	2,8	3,3	3,4
Suède	1,7	2,4	3,0	4,4	5,0	1,6	1,5	1,5	1,7	1,7
Belgique-Luxembourg	2,0	2,4	2,7	3,2	3,6	1,9	1,5	1,4	1,2	1,2
Italie	2,1	3,0	3,2	3,3	2,9	2,0	1,9	1,6	1,3	1,0
Total ci-dessus	101,3	153,2	192,5	243,8	270,4	96,2	96,8	96,9	96,2	94,2
Autres	4,0	5,1	6,3	15,1	16,8	3,8	3,2	3,1	3,8	5,8
Total général	105,3	158,4	198,8	258,9	287,2	100	100	100	100	100

Source : Nations-Unies, *Transnational corporations in world development : a re-examination*, mars 1978.

6. Cf. *Fortune*.

Montant cumulé des investissements directs à l'étranger par pays d'accueil : 1967-1975

	1967	1971	1975
Montant cumulé global (en milliards de $)	105	158	259
Répartition en %			
- Pays développés	69 %	72 %	74 %
dont Canada	(18)	(17)	(15)
U.S.A.	(9)	(9)	(11)
R.U.	(8)	(9)	(9)
R.F.A.	(3)	(5)	(6)
Autres	(30)	(32)	(33)
- Pays sous-développés	31 %	28 %	26 %
dont OPEP	(9)	(7)	(6)
Paradis fiscaux	(2)	(3)	(3)
Autres	(20)	(17)	(17)
- Total	100%	100%	100%

Source : Nations-Unies, *op. cit.*, p. 237.

Le cas de l'investissement international d'origine française

Le montant cumulé des investissements directs de la France à l'étranger est passé de 6,00 milliards de $ en 1967 à 9,540 milliards de $ en 1971 et 11,6 milliards de $ en 1974 [7].

Alors qu'en 1967, le tiers-monde représentait 44,8% du montant des investissements cumulés (dont 28,8% en Afrique et 26,2% en Amérique latine), en 1976 seulement 30% du flux d'investissement s'y dirige selon les données ci-après (pourcentage qu'on peut estimer après corrections de l'ordre de 20%).

7. Cf. B. Mennis et K. Sauvant, *Emerging forms of transnational community*, Lexington Books, D.C. Heath and Company, Massachussets, 1976, p. 13.

Les flux d'investissements directs nets vers les P.V.D. sont stagnants, voire décroissants [8].

	1965-67 moyenne	1970	1974	1975	1976
Flux d'investissement direct net (millions de dollars)	339,1	235,1	239,4	274,2	245,5

La répartition sectorielle des investissements sur l'ensemble de la période 1968-1976 atteste que globalement, ceux-ci se dirigent du secteur industriel (34,1% en 68/73 et 31,8% en 1976) vers les services (21,1% en 68/73 et 28,1% en 1976) et opérations immobilières, alors que les investissements extérieurs dans le secteur énergétique sont en 1975 au niveau de la période 1968/73 (plus de 42%), mais régressent en 1976 (37%). Ces évolutions témoignent de l'affaiblissement corrélateur des positions industrielles de la France [9], et son orientation vers des fonctions d'intermédiation dans la reproduction internationale du capitalisme [10] avec un report de la valorisation internationale des capitaux français vers les activités marchandes ou financières et non productives, encore qu'il soit évident que le capitalisme français n'a jamais eu un engagement extérieur dans les activités productives, aussi fort que le capitalisme américain, allemand ou japonais.

Ces évolutions doivent être corrigées par un examen de la répartition sectorielle des investissements nets entre pays développés et tiers-monde sur la période. Alors que plus de 60% de l'investissement extérieur de la France se concentre sur les pays développés, c'est alors qu'il se dirige beaucoup plus massivement vers le secteur industriel (près de 40% contre une moyenne de l'ordre de 30%) et vers les services. Par contre, en direction du tiers-monde, l'investissement extérieur de la France porte de manière faible et

8. Source : O.C.D.E., *rapport cité*, p. 214.

9. Cf. Hughes Bertrand, *La croissance française en sections productives*, Direction de la prévision, 1977, p. 53 : «le taux de couverture du marché intérieur des biens d'équipement destinés à la section des biens de consommation passe de 69% en 1967 à 62% en 1974, celui des biens d'équipement destinés à la section des biens d'équipement chute en 7 ans de 60,5% à 52%».

10. Cf. C. Palloix, *Travail et production, op. cit.*, 2e partie.

décroissante vers le secteur industriel (17,7% en 1975 et 16,6% en 1976) et s'engage massivement vers le contrôle des sources énergétiques et minières (près de 70%) et les services.

Le redéploiement industriel de la France vers le tiers-monde apparaît mythique sous l'angle de la production par des investissements directs et la création de filiales. Quelle que soit la réalité du redéploiement de l'industrie française, il faut admettre que, dans une telle perspective, le capitalisme français dispose de formes nouvelles de report de la production qui ne se limitent pas à l'investissement et à l'implantation de filiales de firmes multinationales, formes nouvelles qui passent par l'extension de l'économie de crédit international.

Ventilation sectorielle et par zones des investissements nets français à l'extérieur
(millions de F.)

	1968-73		1975				1976							
	Total[1]		P.D.		P.S.D.		Total		P.D.		P.S.D.		P.D.	
	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%
Agriculture	33,8	0,2	1	0,03	1	0,05	2	0,1	13	0,24	9	0,4	22	0,3
Energie	7250,1	42,9	1295	31,36	1183	67,48	2478	42,1	1267	23,47	1568	68,09	2835	36,8
Industrie	5762,9	34,1	1586	38,40	310	17,68	1896	32,2	2068	38,30	383	16,63	2451	31,8
Transports	118,3	0,7	51	1,23	21	1,20	72	1,2	49	0,90	– 44	–	5	0,1
Services	3565,9	21,1	1058	25,62	240	13,70	1298	22,1	1771	32,80	393	17,06	2164	28,1
Opérations immobilières	304,2	1,8	139	3,37	–2	–	137	2,3	231	4,3	– 6	–	225	2,9
Total	16900	100,0	4130	100,0	1753	100,0	5883	100,0	5399		2303	100	7702	100
%			(60,21)		(29,79)				(60,10)		(29,90)			

1. Total cumulé 1968-73 toutes zones confondues.

Source : 1968-73 : *Bulletin de la B.F.C.E.*, mars 1975.
1975-76 : *Notes Bleues*, ministère de l'Economie et des Finances, 2/78/11.

Le développement de l'économie de crédit international

Parallèlement à cette atonie générale de l'investissement international dans les pays du tiers-monde, à l'exception de pays privilégiés (Brésil, Mexique), fait surprenant, des unités industrielles (en projet, en construction, en fonctionnement) y surgissent un peu partout et pourraient faire supposer qu'une industrialisation accélérée y serait en cours, en toute autonomie vis-à-vis des pays impérialistes (faiblesse de l'investissement de ces derniers).

Il est vrai que des unités industrielles apparaissent dans les formations sociales dites sous-développées. Indépendamment de la question de savoir ce que signifie l'occupation de ces unités (développement des forces productives, industrialisation auto-centrée ou extravertie, etc...), il nous faut relever l'importance du financement interne et externe de ces fameuses unités industrielles vendues par les pays impérialistes... sans que celles-ci ne rentrent toujours effectivement et efficacement en production ; ou, dans ce cas, elles ne sont que des usines, appartenant formellement à d'autres, mais qui ne fonctionnent réellement que sous la coupe du capital international comme «filiale atelier» par exemple ou sous les formes de la sous-traitance, contrôle du marché, etc...

Le financement bancaire international comme relais de l'investissement international

Si les formations sociales du tiers-monde ne sont plus réceptrices, en tendance évidemment, de capitaux étrangers s'investissant sur place soit par investissement direct (création de filiales), soit par investissement de portefeuille (prise de participation), elles sont par contre contraintes de recourir au financement international bancaire pour l'achat, la mise en œuvre de leurs unités de production, la création des infrastructures portuaires, ferroviaires, routières, etc...

a) La Corée du Sud s'est largement appuyée sur les ressources financières extérieures pour la mise en place de son système productif dans la division internationale du travail : 81,5% de l'investissement global en 1962 et 41,7% en 1975[11]. Au cours de cette période, l'investissement international est peu à peu supplanté par le

11. *Monthly Statistics of Korea*, 7, 1976.

financement bancaire international. C'est ainsi que la structure du financement extérieur (investissement + emprunts) évolue comme suit en pourcentage :

	1962	1975
Investissements directs	81,0 %	18,3 %
Emprunts	19,0 %	81,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

Structure de la dette algérienne
(millions de D.T.S.)

	1972		1976	
	Montant*	%	Montant*	%
Total de la dette	1 392,4	100	5 258,2	100
dont :				
– crédits fournisseurs	554,2	39,8	1 907,0	36,3
– crédits bancaires privés	274,6	19,7	2 625,0	49,9
– obligations publiques	23,0	1,6	16,6	0,3
– obligations privées	2,5	0,2	94,0	1,8
– prêts des pays	528,5	37,9	539,0	10,2
– prêts organisations internationales	9,6	0,7	76,6	1,5
Rapport entre dette et P.I.B. aux prix courants	25,8%		39,0%	

Source : Banque mondiale, *op. cit.*

b) L'Algérie représente un autre cas de création d'un système productif extrêmement important par recours au financement tant interne qu'externe.

Au vu du tableau ci-après, on peut estimer que le financement extérieur par emprunts de plus en plus auprès de consortiums finan-

Algérie : financement des investissements des entreprises publiques, 1974-1977
(millions de dinars)

	1974		1975		1976		1977	
	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%
1) Total des investissements	9 738	100	16 749	100	23 230	100	32 500	100
2) Financement								
a) Intermédiaires financiers et trésor	5 514	56,6	11 782	70,3	15 361	66,1	23 400	72,0
dont - Prêts à long terme	(4 240)	(43,5)	(9 219)	(55,0)	(11 380)	(49,0)	(20 300)	(62,5)
- Prêts à moyen terme	(1 274)	(13,1)	(2 321)	(19,9)	(2 709)	(11,7)	(3 100)	(9,5)
- Préfinancement à court terme	–	–	(242)	(1,4)	(1 262)	(5,4)	–	–
b) Ressources extérieures	4 224	43,4	4 967	29,7	7 869	33,9	9 100	28,0

Sources : Banque mondiale, *Rapport 1978.*
S.E.P.- D.S.C.N., (*Annuaire statistique*, Tableaux de l'économie algérienne, statistiques financières...).

ciers internationaux, représente en moyenne 40% du financement global annuel ces dernières années.

Firmes	Production principale	Effectifs (1976)
1. Rhône Poulenc	Textile artificiel et synthétique	–
2. Agache Willot	Industrie cotonnière et linière	22.000
3. D.M.C.	Industrie cotonnière	26.039
4. Lainière de Roubaix	Industrie lainière	15.295
Texunion (3)	Industrie cotonnière	10.500
Prouvost Masurel (4)	Industrie lainière	11.137
General Textile (2)	Industrie cotonnière et linière	–
Saic Velcorex	Industrie cotonnière	1.250
5. Sommer	Industrie du tapis	2.217
6. Van den Putte	Filature laine peignée	1.686
Filtreries Dolfus Mieg (3)	Industrie cotonnière	4.128
Saint Frères (2)	Industrie jute	4.185
7. Schaeffer	Industrie cotonnière	1.756
8. Perrin	Industrie de la maille	2.652
9. Textile de Laval - Vermandos	Industrie du tapis	2.654
10. Roudière	Industrie de la maille	1.329
	Total :	106.828

Source : *Textil-Wirschaft* n° 6 (09-02-78).
Les chiffres entre parenthèses indiquent l'appartenance à un groupe.

Ce financement extérieur conduit à un alourdissement de la dette, notamment auprès du capital bancaire international. C'est ainsi que la structure de la dette algérienne a évolué comme suit entre 1972 et 1976.

On notera que la moitié du contenu de la dette en 1976 est représentée par des prêts bancaires privés internationaux, avec effondrement de la dette par prêts publics (10,2%) ce qui laisse supposer que les Etats impérialistes contraignent l'Algérie à se financer presque exclusivement sur le marché financier international.

Dans cette évolution de la structure de la dette de l'Algérie vers les prêts bancaires privés internationaux, les banques françaises jouent un rôle important puisque la créance de la France à ce titre est de 922 millions de D.T.S. en 1976, soit 35% du montant des créances bancaires privées.

La contrepartie de cet engagement contraint de l'Algérie dans l'économie de crédit international est le développement important d'une économie de crédit sur le plan intérieur, à l'origine de tensions inflationnistes.

c) D'ailleurs, l'ensemble des formations sociales du tiers-monde subissent de plein fouet le développement de l'économie de crédit international, comme le montre l'évolution de la structure de leur dette globale.

	1967		1976	
	montant*	%	montant*	%
Aide publique + A.P.D.	20	41,7	57	27,5
Autres aides multilatérales	4	8,3	13	6,3
Crédits à l'exportation	17	35,4	62	29,9
Prêts du secteur privé	7	14,6	75	36,3
Total	48	100,0	207	100,0

* en milliards de dollars
Source : O.C.D.E.

Le plus affligeant dans cette histoire est que les consortiums bancaires internationaux ne prêtent pas aux formations sociales du tiers-monde sur la base de leurs propres fonds, mais prêtent sur la base de capitaux originaires du tiers-monde lui-même (recyclage des pétrodollars).

La place de la France dans la généralisation de l'économie de crédit international

Le capitalisme français n'est pas à l'écart de ce mouvement de relais de l'investissement international par le financement bancaire.

En 1975 et 1976, les apports de la France aux formations sociales du tiers-monde ont évolué comme suit :

	1975		1976	
	montant*	%	montant*	%
1) Aide publique au développement.....	8 972	53,1	10 225,1	40,3
- Aide bilatérale	(7 668,8)	(45,4)	(8 821,9)	(34,7)
- Aide multilatérale	(1 305,2)	(7,7)	(1 433,2)	(5,6)
2) Autres apports du secteur public	1 430	8,4	1 231,8	4,9
3) Apports privés	6 503,4	38,5	13 921,1	54,8
- Crédits à l'exportation	(2 363,9)	(14,0)	(7 115,1)	(28,0)
- Prêts bancaires et investissements privés	4 074,5	(24,1)	(6 734,0)	(26,5)
- Dons	(65)	(0,4)	(72)	(0,3)
Total	16 905,7	100,0	25 408,0	100,0

* en millions de Francs.
Source : *Notes Bleues*, ministère de l'Economie, juin 1978-6.

On relèvera l'importance de l'accroissement des apports privés en 1976 (55%) dans les apports financiers au tiers-monde, en même temps que l'aspect privilégié accordé par la France aux crédits à l'exportation qui passent, de 1975 à 1976, de 14% à 28%.

Prêts et investissements privés nets de la France aux pays en voie de développement

	1974		1975		1976	
	montant *	%	montant*	%	montant*	%
Investissements directs	1 016,0	17,0	1 124,7	28,0	1 160,8	17,2
Investissements de portefeuille.....	19,0	0,3	30,0	0,7	79,3	1,2
Prêts non bancaires	343,0	5,7	57,6	1,4	12,9	0,2
Prêts bancaires	4 603,0	77,0	2 808,0	69,9	5 471,8	81,4
Total	5 981,0	100,0	4 020,3	100,0	6 724,4	100,0

* en millions de Francs.
Source : *Notes bleues*, juin 1968-6.

D'autres données permettent de mieux situer la place des prêts bancaires en comparaison des investissements privés français dans le tiers-monde.

Ainsi, en 1976, la contribution privée de la France au financement externe de l'industrialisation du tiers-monde est obtenue pour 17% par des investissements directs et à 80% par des prêts bancaires, pourcentage qu'il faut nuancer si on tient compte de l'importance des crédits à l'exportation : *l'investissement direct ne représente plus que 8,3% !* et la part des prêts bancaires privés s'abaisse à 39,3%, alors que les crédits privés à l'exportation s'élèvent à 51,1%. Le redéploiement industriel du capitalisme français, si redéploiement il y a, ne passe certes pas par l'investissement direct dans le tiers-monde. Mais le capitalisme français continue de contrôler l'évolution des systèmes productifs des pays sous-développés par des formes nouvelles liées à l'extension de l'économie de crédit international. Pour ce faire, le système bancaire et financier français s'est étroitement imbriqué avec les groupes bancaires et financiers internationaux (américains, anglais et allemands) : cet aspect risque d'avoir plus d'importance que l'aspect strict des firmes multinationales d'origine française car, à l'observation des faits, ces dernières investissent peu, c'est le moins qu'on puisse dire, dans le tiers-monde.

L'approfondissement de l'imbrication entre groupes bancaires internationaux quant à la mise en place de cette économie de crédit international conduit à la création de consortiums internationaux de financement, et ceci notamment entre groupes français et américains. Les principales alliances bancaires internationales entre la France et les Etats-Unis sont : Bank of America - B.N.P. ; Bank of America - Banque de Paris et des Pays-Bas ; Bankers Trust - Société générale ; Continental Illinois - Crédit commercial de France ; Marine Midland - Banque de l'Union européenne ; Morgan Guaranty Trust - Crédit lyonnais ; Philadelphia National Bank - Banque Worms, sans oublier la célèbre alliance Morgan Guaranty Trust - Suez[12].

12. Cf. Olivier Pastre, *Le capital financier international. L'internationalisation des groupes financiers américains et ses conséquences aux Etats-Unis*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris XIII - Villetaneuse, 1978.

Généralement, les groupes bancaires français servent de chefs de file pour la pénétration des groupes américains en Afrique tandis que la réciproque concerne l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine.

Par exemple, l'alliance Banque de Paris et des Pays-Bas avec la Bank of America se concrétise en Asie du Sud-Est (A.S.E.A.M. Hong-Kong, Malaisie, Singapour, Thaïlande) et Amérique latine (Mexique) avec réciprocité pour la Bank of America en Nouvelle-Calédonie.

Les banques nationalisées françaises (B.N.P., Société générale, Crédit lyonnais) ouvrent largement l'Afrique aux groupes bancaires américains. La Société générale fait participer la Bankers Trust au capital de quatre banques implantées sur le territoire africain : Banque de Tunisie, Société générale de Banque du Cameroun, Société générale de Banque en Côte-d'Ivoire, Société générale de Banque au Sénégal (10% du capital en moyenne). La B.N.P. s'est alliée à la Bank of America pour créer la Société financière pour les pays d'outre-mer qui contrôle des banques dans onze pays d'Afrique. Le Crédit lyonnais, en s'associant à la Morgan Guaranty Trust, la fait participer au capital de quatre banques africaines : Société ivoirienne de banque, Banque commerciale congolaise, Union gabonaise de banque, Société camerounaise de banque.

L'alliance Suez-Morgan a tout à la fois des retombées financières et industrielles sur le tiers-monde. Retombées financières en Asie du Sud-Est, par exemple, compte tenu de l'entrée de la Banque de l'Indochine dans le groupe Suez, retombées industrielles ailleurs : la Cellulose du Pin, filiale de Saint-Gobain (groupe Suez) a récemment conclu un accord avec International Paper (Groupe Morgan) pour l'exploitation éventuelle de la forêt guyannaise.

Ce sont davantage les groupes bancaires et financiers qui, dans la phase actuelle, sont le vecteur principal de l'internationalisation du capital, que les firmes multinationales par internationalisation directe de la production.

II - LES FIRMES MULTINATIONALES D'ORIGINE FRANCAISE ET LE TIERS-MONDE [13]

Relever le relais de l'investissement international direct par l'économie de crédit international ne signifie pas un effacement des firmes multinationales de la scène mondiale. D'une part, elles y sont solidement implantées et, d'autre part, elles s'appuient sur le développement de l'économie de crédit pour s'y engager plus profondément, même si ce n'est pas sous l'aspect de création de filiales. Une gamme d'interventions (prise de participation, sous-traitance, accord de compensation, pseudo-transfert de technologie, etc...) rendent apparemment plus discrète une présence non démentie. Signe des temps, M. Jacques Ferrandi, membre du «Club de Dakar» (à mettre en parallèle avec le «Club de Rome») adjure les hommes d'affaires de renoncer aux «croyances anachroniques» comme celle qui consiste à penser «que, si l'on n'a pas 51% d'une affaire, on n'est plus le patron» [14].

La multinationalisation des groupes européens (et financiers) et le tiers-monde [15]

La multinationalisation des groupes européens et français dans l'histoire du capitalisme est marquée de vagues successives de créations ou acquisitions de filiales, selon quatre grandes phases [16] :

– Une première grande phase d'expansion lente jusqu'à la seconde guerre mondiale où l'Europe de l'Est occupe une place plus importante que le tiers-monde d'aujourd'hui,

---

13. On m'excusera de ne pas fournir un descriptif de l'implantation des firmes multinationales françaises, ceci étant disponible sous des formes diverses.

14. *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 1648, 10/06/1977.

15. Il n'est pas toujours possible, sur la base des données et rapports existants, de dissocier les groupes européens et français. On connaît l'importance de la C.E.E. dans la multinationalisation des groupes européens et on peut estimer sans trop d'erreur que les groupes français suivent les grandes lignes de la multinationalisation des groupes européens, avec un léger retard le plus souvent.

16. Ces grandes phases de multinationalisation des firmes européennes démentent la caractérisation faite par R. Vernon de l'expansion de la multinationale sur la base du cycle international du produit nouveau.

– Une deuxième grande phase d'expansion lente de 1945 à 1965 par créations et acquisitions de filiales autant dans le tiers-monde que dans les formations sociales capitalistes développées,

– Une troisième grande phase d'expansion rapide de 1965 à 1970 où la multinationalisation est accélérée, mais déjà davantage en direction des aires capitalistes développées que vers le tiers-monde,

– Une quatrième phase actuelle d'expansion et consolidation des multinationales sur leur propre aire (les formations sociales capitalistes développées) où leur présence est de plus en plus forte et ouverte économiquement, politiquement et socialement, en imbrication étroite avec les groupes financiers, avec stagnation apparente de leur expansion dans le tiers-monde ce qui n'y signifie nullement retrait ou affaiblissement de leur poids économique, politique et social, bien au contraire.

a) Il est nécessaire de rappeler[17] qu'avant de se multinationaliser en direction du tiers-monde, nombre de firmes européennes et françaises avaient recherché leur extension internationale en direction de l'Europe de l'Est jusqu'à la seconde guerre mondiale. Avant 1914, les créations et acquisitions de filiales des 85 plus grands groupes européens se localisaient pour 16,6% en Europe de l'Est et pour 4,8% dans le tiers-monde. En 1920-29, les pourcentages respectifs de créations de filiales des multinationales européennes en Europe de l'Est et dans le tiers-monde d'aujourd'hui étaient de 10,8% et de 15,3%. En outre, c'étaient surtout des firmes commerciales et de service qui s'implantaient alors dans le tiers-monde (économie de traite). Jean Suret-Canale indique que l'ensemble des colonies françaises en Afrique avant la Seconde Guerre mondiale n'avait recueilli que 28 milliards de Frs d'investissement international, dont 50% affectés aux secteurs du commerce, des banques et de l'immobilier ; les mines ne reçoivent que 7,5% des investissements et l'industrie (surtout travaux publics), 9,6%[18]. Les multinationales commerciales, C.F.A.O., S.C.O.A., Unilever confèrent le caractère d'économie de traite aux colonies africaines[19].

17. Cf. L. G. Franko, *The european multinationals*, C.E.I., Genève, 1976.

18. J. Suret-Canale, «Les investissements en Afrique tropicale», dans *Connaissance du tiers-monde*, Paris, 10/18, 1977, p. 322-323.

19. Cf. également C. Coquery-Vidrovitch, «Fondement et continuité de

b) Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que les multinationales européennes s'intéressent au tiers-monde sur la plan industriel ; la multinationalisation des groupes européens se fait par création et acquisition de filiales dans le tiers-monde, et ceci de manière privilégiée sur la période 1945-1965.

Localisation des créations et acquisitions de filiales des 85 plus grands groupes européens : 1945-1970

	Formations sociales capitalistes développées		Europe du Sud		Formations sociales sous-développées		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1945-65	439	52,4	87	10,4	310	37,0	838	100
1965-70	1 005	64,3	125	8,0	428	27,4	1 562	100
Total	1 444	60,2	212	8,8	740	30,9	2 400	100

Source : d'après L. G. Franko, *op. cit.*, p. 106.

Sur la période 1945-1965, près de 50% des créations et acquisitions de filiales se font dans les pays sous-développés d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et de l'Europe du Sud, alors que ce pourcentage tombe à moins de 40% pour la période 1965-1970 sans oublier que nombre de pays de l'Europe du Sud quittent les rivages du sous-développement et le pourcentage n'est plus alors que de 30%.

La multinationalisation des firmes françaises en direction des formations sociales sous-développées est également soulignée par C. A. Michalet et M. Delapierre [20] dans l'échantillon qu'ils retiennent avec la pointe des années 1945-1965.

---

l'impérialisme colonial français», in *Connaissance du tiers-monde*, p. 215 et suiv.

20. Cf. C.A. Michalet - M. Delapierre, *La multinationalisation des entreprises françaises*, Paris, Gauthier-Villars, 1973.

Zones de première implantation à l'étranger des firmes françaises selon les périodes (en données absolues)

	Formations sociales développées	Formations sociales sous-développées
Avant 1914	18	22
1919-1939	17	22
1945-1960	27	40
1961-1971	14	12
Total	76	96

Source : C.A. Michalet et M. Delapierre, *op. cit.*, p. 24.

c) De 1965 à 1970, la multinationalisation des groupes européens et français s'accélère (1.562 créations et acquisitions de filiales pour 2.400 sur l'ensemble de la période 1945-70, soit 65%). Cette accélération se développe tant dans les aires capitalistes développées que dans les aires sous-développées, mais de manière plus importante dans les premières que dans les secondes. Ce retournement préfigure le mouvement des années 1970-77.

Il est possible de dresser le bilan de la présence des multinationales françaises et autres dans le tiers-monde vers les années 1970, suite à cette double phase qui marque le tiers-monde dans leur rapport avec les multinationales françaises et européennes : multinationalisation relativement «tiers-mondiste» dans les années 45-65, puis accélération des créations et acquisitions de filiales, mais le tiers-monde n'est plus autant le fer de lance de la multinationalisation. A noter le décalage des firmes françaises dans cette évolution, car celles-ci peuvent moins s'appuyer sur la dynamique de leur système productif et financier à l'image des firmes allemandes par exemple.

Plus que dans toute autre formation sociale, à l'exception peut-être du Royaume-Uni, les firmes françaises se sont implantées sur la scène mondiale en prenant appui sur le tiers-monde, notamment les anciennes colonies françaises. Cette insertion privilégiée des firmes multinationales françaises dans le tiers-monde est remarquable au vu du tableau suivant, comparant la distribution

géographique des principales firmes multinationales dans le monde en 1969. Plus de 40% du nombre des filiales des F.M.N. françaises sont implantées dans les P.V.D., ce qui est la donnée la plus élevée ; les filiales y sont localisées en priorité en Afrique (66,6% des filiales françaises dans les P.V.D.) et en Amérique latine (24,1%). Les firmes multinationales françaises restent davantage «tiers-mondistes» que leurs homologues américaines, allemandes, anglaises.

Répartition géographique des filiales des firmes multinationales selon les pays d'origine en 1969 (en %)

	Nombre de filiales	Pays capitalistes développés	Tiers-monde	Dans le tiers-monde par zone		
				Afrique	Asie	Amérique latine
Etats-Unis	9 691	74,7	25,3	8,3	18,8	72,8
Royaume-Uni	7 116	68,2	31,8	40,0	31,5	28,5
République Fédérale d'Allemagne	2 916	82,2	17,8	21,8	28,3	49,9
France	2 023	59,7	40,3	66,6	9,2	24,1
Suisse	1 456	85,7	14,4	15,8	23,9	60,3
Suède	1 159	83,4	16,6	10,4	22,9	66,7
Pays-Bas	1 118	72,6	27,4	27,8	24,8	47,4
Belgique	594	69,7	30,3	69,4	8,9	21,7
Italie	459	67,3	32,7	30,0	14,0	56,0
Total	27 300	73,6	26,4	29,3	22,8	47,9

Source : Nations-Unies, *Les firmes multinationales, op. cit.*, p. 125.

Ces données doivent être nuancées au vu d'un autre échantillon retenu (Multinational Enterprise Project, Harvard) pour l'année 1971.

Le projet «Multinational Enterprise» de Harvard retient dans son échantillon les multinationales françaises[21] suivantes : S.N.I.A.S., Air Liquide, B.S.N., Charbonnages de France, C.F.P., C.G.E.,

21. Cf. J. W. Vaupel - J. P. Curhan, *The World's multinational enterprises*, Genève, C.E.I. Research Unit, 1974.

Répartition géographique des filiales des firmes multinationales par pays d'origine en 1971

Pays d'origine	Nombre de filiales	Répartition en % des filiales par zone				
		Pays capitalistes développés	Europe du Sud*	Tiers-monde	Afrique et Moyen-Orient	Asie	Amérique latine
Etats-Unis	4 246	54.0	6.0	40.0	(7.0)	(6.0)	(27.0)
Royaume-Uni	2 269	51.0	4.0	45.0	(29.0)	(10.0)	(6.0)
Japon	483	6.0	2.0	92.0	(7.0)	(63.0)	(18.0)
France	429	44.0	13.0	43.0	(21.0)	(4.0)	(18.0)
République fédérale d'Allemagne	792	51.0	11.0	38.0	(11.0)	(8.0)	(18.0)
Italie	133	26.0	18.0	56.0	(16.0)	(6.0)	(34.0)
Belgique et Luxembourg	276	72.0	9.0	19.0	(12.0)	(3.0)	(5.0)
Hollande	429	72.0	2.0	25.0	(8.0)	(8.0)	(9.0)
Suède	171	71.0	3.0	26.0	(5.0)	(6.0)	(15.0)
Suisse	397	68.0	7.0	25.0	(5.0)	(6.0)	(14.0)

* Europe du Sud : Portugal, Espagne, Grèce, Turquie, Yougoslavie.
Source : L.G. Franko, *The European multinationals*, Genève, C.E.I. Research Unit, 1976, p. 108.

Citroën, Elf-Erap, Hachette, Michelin, P.U.K., Peugeot, Renault, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Schneider, Thomson-Houston-Brandt, Usinor, Vallourec, Wendel-Sidelor. On y relèvera l'absence de multinationales comme Ferodo, Lafarge, Penarroya, le Nickel, Mokta, Dollfus-Mieg et Cie., Agache-Willot, E.M.C., l'Oréal, Schlumberger, etc... [22].

Au vu des données établies par L. G. Franko, sur la base de l'échantillon retenu, les multinationales françaises recourent moins à l'implantation de filiales dans les pays capitalistes industrialisés que leurs homologues américains ou européens, à l'exception du Japon et de l'Italie. Cette implantation particulière est à mettre

22. Pour une présentation sommaire de l'ensemble des groupes cités, y compris ceux de l'échantillon Vaupel-Curhan, cf. P. Allard, M. Beaud, B. Bellon, A. M. Levy, S. Lienart, *Dictionnaire des grands groupes industriels et financiers en France*, Paris, Seuil, 1978.

au compte de la place qu'occupe le système productif français dans la division internationale du travail : fonction d'intermédiation dans la reproduction internationale du capitalisme.

d) Depuis 1970, avec la montée de la crise actuelle du capitalisme, les grands groupes mondiaux en alliance avec les groupes bancaires et financiers internationaux ont mis en place un nouveau système de rapport avec les formations sociales sous-développées, qui ne prend plus la forme dominante de création, voire d'acquisition de filiales (forme qui se maintient bien sûr) mais qui se présente sous la forme de l'économie de crédit international qui sert de manière plus efficace les intérêts des multinationales. En même temps, celles-ci se développent, se concentrent activement dans les aires capitalistes développées.

Un rapport de la Commission des communautés européennes sur l'activité des multinationales pour l'année en 1973 souligne la place acquise par ces dernières dans les diverses formations sociales capitalistes développées. A titre d'indication, le rapport entre le chiffre d'affaires des F.M.N. originaires de tel ou tel pays et le P.I.B. de ce pays s'établit comme suit en 1973 : Luxembourg : 153,1% ; Pays-Bas : 68,8% ; Royaume-Uni : 52,5% ; Japon : 45,8% ; Etats-Unis : 41,0% ; Italie : 30,0% ; R.F.A. : 27,4% ; Suisse : 23,2% ; France : 17,7%.

Une comparaison, sur le vu de l'échantillon retenu par la Commission de la C.E.E., de la répartition des firmes multinationales par secteur d'activité en 1973, indique que les firmes multinationales françaises sont beaucoup moins engagées que leurs homologues dans le secteur industriel, à l'exception du Royaume-Uni, et par contre qu'elles sont beaucoup plus présentes dans le B.T.P. et les services, cette répartition étant à mettre en parallèle avec la structure de l'investissement international par secteur d'activité.

Répartition des firmes multinationales en nombre et en pourcentage par secteur d'activité principale et par pays d'origine en 1973

	Etats-Unis		Royaume-Uni		R.F.A.		Italie		Japon		France		Total *	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, sylviculture, pêche	6	0,5	15	1,2	2	0,2	–	–	–	–	1	0,2	44	0,7
Mines, énergie, eau	164	12,4	89	7,4	106	9,1	16	8,0	17	10,1	45	9,1	590	9,4
I.A.A.	67	5,1	62	5,1	60	5,1	15	7,5	3	1,8	39	7,9	363	5,8
Industrie	818	62,0	605	50,2	756	64,6	122	60,7	107	63,7	271	54,9	3 456	54,9
B.T.P.	17	1,3	63	5,2	28	2,4	6	3,0	–	–	29	5,9	224	3,6
Transports	16	1,2	26	2,2	14	1,2	1	0,5	4	2,4	15	3,0	161	2,6
Services	200	15,2	322	26,7	197	16,8	36	17,9	35	20,8	88	17,8	1 393	22,1
Opérations immobilières	31	2,4	24	2,0	7	0,6	7	3,5	–	–	6	1,2	101	1,6
Total	1 319	100,0	1 206	100,0	1 170	100,0	201	100,0	168	100,0	494	100,0	6 292	100,0

* Total : Tous pays y compris Belgique, Pays-Bas, Irlande, Danemark, Luxembourg, Norvège, Suède, etc...

Source : Rapport Commission C.E.E.

Il est intéressant de nuancer le tableau précédent par l'étude de la répartition des filiales à l'étranger des firmes multinationales françaises en comparaison de leurs homologues étrangères.

Répartition par secteur d'activité des filiales des firmes multinationales industrielles à l'étranger par pays d'origine en 1971 [23] (en %)

	France	R.F.A.	Etats-Unis
Chimie, Pharmacie	24	46	29
Raffinage, Pétrole	10	–	6
Caoutchouc, pneumatiques	4	2	3
Extraction minerais	11	7	3
Constructions mécaniques	12	22	15
Constructions électriques	10	18	10
Transports	9	6	6
I.A.A.	–	–	14
Textile	2	–	3
Bois, papier	–	2	5
Divers	21	5	8
Total	100	100	100
Nombre	376	666	3756

On notera que les firmes multinationales industrielles françaises ont surtout une présence dans le prélèvement de ressources minières et énergétiques, les pneumatiques (Michelin), alors que leur engagement dans la chimie, la construction mécanique et électrique est beaucoup plus faible que leurs homologues américaines ou allemandes. Là encore, on retrouve une spécificité du système productif français.

Les multinationales françaises et l'Afrique tropicale [24]

Les multinationales françaises s'engagent en Afrique sur le plan industriel après 1945, et pour l'essentiel dans les activités extrac-

23. L. G. Franko, *op. cit.*, p. 78.

24. Je suis redevable sur ce point aux éléments apportés par J. Suret-Canale.

tives : par exemple, la MIFERMA en Mauritanie. Un recensement en 1970 des actifs industriels étrangers en Afrique (Ex- A.O.F., A.E.F., Togo, Cameroun) indique que la moitié de ces actifs relève des industries extractives, dont 53% de capitaux d'origine publique (45% de capitaux français) et 47% de capitaux privés (29% de capitaux français). Le capital français privé est souvent chef de file minoritaire dans les filiales établies ou acquises, mais c'est lui «qui a la direction de l'affaire pour des raisons politiques» [25].

A partir de 1960, les grandes sociétés de traite qui contrôlent le commerce extérieur de l'Afrique, alors qu'elles se désengagent d'un certain type de circulation marchande intérieure (abandon des «factoreries» de brousse, abandon de la collecte des produits locaux) se redéploient vers un autre type de circulation marchande plus développée, les activités de commerce plus techniques (matériel industriel et matériaux de construction importés, automobile, froid industriel et ménager) et les grands magasins urbains.

Avec les indépendances, les sociétés de commerce s'engagent cette fois dans les activités industrielles, notamment activités de substitution d'importation et industries d'exportation dans la période récente, sous la forme de prise de participation. Mais ce déplacement de la circulation marchande vers la circulation capitaliste pose inévitablement le problème des ressources financières ; aussi les sociétés commerciales, à l'exception de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale - C.F.A.O., sont intégrées dans les groupes bancaires et financiers français, Suez et Paribas. En 1968, la Banque de Paris et des Pays-Bas, déjà fort présente en Afrique, prend le contrôle de la Société commerciale de l'Ouest Africain - S.C.O.A. [26] ; aujourd'hui, la S.C.O.A. emploie 31.318 salariés dont 86% à l'étranger (pour l'essentiel l'Afrique) et a des intérêts dans la distribution (grands magasins, commerce de gros, commerce international), le textile, le bois, les industries agro-alimentaires, la parfumerie, la pharmacie, les biens d'équipements, l'automobile (assemblage et sociétés de distribution), les transports, l'hydraulique, les assurances, l'immobilier, etc...

25. J. Suret-Canale, «Les investissements en Afrique tropicale», art. cité, pp. 338 et 341-342.

26. Cf. La présentation de la S.C.O.A. par P. Allard, M. Beaud, ... *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France, op. cit.*, p. 51 et suiv.

Par ailleurs, aux grands traditionnels (C.F.A.O., S.C.A.O., Unilever) s'est ajouté vers les années soixante le groupe OPTORG, lié à la Banque de l'Union parisienne ; celle-ci sera absorbée en 1966 par Suez qui prend également le contrôle de la Banque de l'Indochine (qui a redéployé ses activités vers l'Afrique depuis les années 1950) en 1973. Ce sont maintenant les groupes bancaires et financiers internationaux qui mènent le jeu en Afrique tropicale, et là encore jeu de l'économie de crédit international. Il n'est pas surprenant alors d'assister à une relative africanisation du capital comme le souligne J. Suret-Canale :

«D'après nos calculs, en 1970, c'est-à-dire avant l'accélération des mesures de nationalisation et d'africanisation du capital, 42,41% des capitaux investis dans les entreprises industrielles de 13 Etats d'Afrique tropicale d'influence française étaient des capitaux publics, dont 63% de capitaux d'Etat français (ceux-ci, il est vrai, investis à 85,6% dans les entreprises minières et pétrolières) et 31% de capitaux d'Etat nationaux.

«En Côte-d'Ivoire, à la même date, dans l'industrie, le capital privé français représentait encore 57,49% du total, contre 2,48% pour le capital privé ivoirien ; les capitaux publics français représentaient 6,18% du total ; les capitaux publics ivoiriens 11,57%.

«En 1976, pour l'ensemble des entreprises (ce qui englobe des secteurs industriels à forts investissements d'Etat, le capital ivoirien (public et privé) serait devenu majoritaire avec 51,35% (contre 30,71% de capitaux français), les proportions pour 1975 étant respectivement de 39,97% et 39,17%. Bien que ces données, qui ne portent pas sur la même matière, ne soient pas comparables, elles donnent néanmoins une indication de tendance» [27].

La formation de capital (supportée par ces économies africaines) n'en doutons pas, continue de se faire pour le plus grand bénéfice des groupes bancaires et industriels internationaux, quelle que soit la partie concédée nécessairement aux bourgeoisies africaines. Ainsi, la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (C.F.D.T.) n'a pratiquement plus depuis 1974 de présence directe en Afrique, si ce n'est en Haute-Volta, et a été relayée par

27. J. Suret-Canale, «Les formes du capitalisme monopoliste d'Etat en Afrique tropicale d'influence française», document dactylographié, 1978, pp. 13-14.

des sociétés dites nationales associant capital national majoritaire à la C.F.D.T. qui n'apparaît plus que de manière minoritaire. En 1977, «à toutes ces sociétés nationales, la C.F.D.T. fournit son assistance technique – personnel spécialisé, commercialisation, etc... – ce qui fait qu'il n'y a pratiquement rien de changé, et que les rapports annuels de la C.F.D.T. rendent compte imperturbablement de l'activité de ses sociétés «filiales» au même titre que de ses succursales de jadis» [28].

La reproduction internationale du capitalisme par reproduction des éléments *objectifs* du procès de travail (moyens de production, moyens intermédiaires) et des éléments *subjectifs* (travailleur collectif) passe entre autre par un mouvement de mise en valeur du capital placé, dans les formations sociales capitalistes avancées, sous le signe de la concentration et de la centralisation du capital, dont l'expansion en est la firme multinationale. Ce mouvement de mise en valeur internationale du capital des multinationales selon les pays d'origine est bien entendu plus ou moins en correspondance avec la place qu'occupe le système productif de chaque formation sociale dans la reproduction internationale du capitalisme. La fonction d'intermédiaire jouée par la France dans la division internationale du travail place les multinationales françaises en direction du tiers-monde dans une position médiane vis-à-vis de leurs homologues étrangers sur le plan industriel avec recherche de la valorisation soit dans les activités extractives ou énergétiques, soit dans les activités commerciales, de service, bancaires. La valorisation sur le plan industriel ne peut se développer qu'en alliance avec les capitaux allemands, américains, avec une position le plus souvent minoritaire des capitaux français.

Cela n'empêche nullement le capitalisme français de développer une stratégie impérialiste en direction du tiers-monde qui est l'expression de l'évolution de la stratégie impérialiste globale sur la base de l'extension de l'économie de crédit international. Mais cette stratégie impérialiste ne prend pas directement appui sur la firme multinationale industrielle, mais davantage sur les groupes bancaires et financiers, avec bien entendu des retombées pour le compte des multinationales industrielles qui n'ont pas besoin

28. J. Suret-Canale, doc. cité, p. 13.

de s'implanter directement par création ou acquisition de filiales dans la phase actuelle.

III - LA NOUVELLE STRATEGIE IMPERIALISTE DU CAPITALISME FRANCAIS : L'ECONOMIE DE LA CONTRAINTE DE PROMESSE DE TRAVAIL SOCIAL - PORTEE ET LIMITES D'UNE TELLE STRATEGIE

Dans les dix dernières années, avec la montée et l'affirmation de la crise, le capitalisme développe et approfondit sa stratégie impérialiste, avec l'extension de l'économie de crédit, réservée jusqu'ici comme tendance dominante aux aires capitalistes développées, vers les aires sous-développées, ce qui en modifie le paysage économique, social, politique.

Mais quel en est le fondement ? Cette extension de l'économie de crédit international n'est pas à rechercher dans des modifications propres et exclusives au mouvement du capital lui-même, mais dans la lutte de classes, et ce n'est pas une clause de style. L'examen du fameux redéploiement industriel ne résiste pas à l'examen des faits : ce qui est recherché, ce n'est pas la délocalisation, car celle-ci n'est que fort peu mise en pratique, mais la recomposition, plus conforme aux impératifs du capital, de la classe ouvrière qui n'a rien perdu de ses capacités de lutte.

L'économie de crédit international requiert l'imbrication étroite des formes financières, industrielles, commerciales que l'on trouve dans les accords de compensation, accords «buy back».

Une nouvelle donnée financière : l'économie de crédit international

Les études menées de 1970 à 1975, fondées généralement sur les données couvrant la période 1950-1970, avaient mis l'accent sur l'internationalisation du capital par internationalisation de la production[29] : dans cette évolution le rôle des multinationales industrielles, sans être pour autant mythifié, était souligné.

L'évolution des dix dernières années, en partant précisément de la naissance et irruption de la crise actuelle du capitalisme international, souligne un autre aspect : le financement bancaire

29. Cf. C. Palloix, *L'internationalisation du capital, op. cit.* Cf. également les études menées par C. A. Michalet, W. Andreff, etc...

du développement industriel des formations sociales du tiers-monde, alors que le rôle de l'investissement direct régresse. Faut-il en conclure à un retour en arrière du capitalisme, dans une phase de crise, à des formes impérialistes anciennes : économie de dette des pays sous-développés telle que la dette ottomane, la dette égyptienne, etc... dont on sait quelles en furent les conséquences. Ce serait une grossière erreur, car il ne faut pas confondre économie de dette (prêts de trésorerie à des Etats) et économie de crédit au sens plein du terme (prêts pour financement d'unités industrielles). Bien au contraire, il s'agit d'un approfondissement de l'internationalisation du capital et non d'une pause ou d'un retour en arrière.

On sait que l'économie de crédit, avec la monnaie de crédit, est la forme spécifique de la circulation capitaliste (A - M - A') alors que la circulation marchande, avec la monnaie-marchandise, a une fonction de validation sociale (M - A - M)[30]. Le problème de la régulation capitaliste, si régulation il y a (!), est cette liaison intime et nécessaire entre circulation capitaliste et circulation marchande. La circulation capitaliste sur la base de la forme crédit, est *une contrainte de promesse de travail social* tant en ce qui concerne le travail mort approprié par les capitalistes sous la forme de moyens de production et de moyens intermédiaires qui doivent rentrer dans un procès de production, qu'en ce qui concerne le travail vivant, la force de travail, le tout étant l'objet de *créances* (monnaie de crédit) détenues par le système bancaire, créances qui ont précisément pour objet de permettre et de contraindre l'ensemble du travail social (mort et vivant) à s'engager dans une promesse de travail social... qui doit être tenue. Il revient à la circulation marchande (M - A - M) et à l'Etat de valider ou non socialement cette promesse de travail.

L'internationalisation du capital, jusque vers les années 1970, a recouru tant à l'exportation de capital qu'au développement des échanges de marchandises, pour valider socialement sur le champ international le développement spectaculaire d'une circulation capitaliste qui se nouait pour l'essentiel encore dans les formations sociales capitalistes avancées (en tendance évidemment). L'exportation de capital (internationalisation du capital-argent

30. Cf. l'ensemble des travaux de Suzanne de Brunhoff.

et du capital-productif par internationalisation de la production) concourait à l'extension d'une circulation marchande internationale (M_1 - A - M_2) où le M_1 des formations sociales capitalistes avancées recherchait la validation sociale, certes contre une monnaie-marchandise (or, par exemple), ce qui nécessitait un M_2 (marchandise produite par les formations sociales sous-développées). Disons immédiatement que ce M_2 fut et reste en partie la recherche de matières premières et énergétiques, comme entrant d'un procès de travail industriel limité aux formations sociales hégémoniques.

Avec les premiers symptômes de la crise autour des années 1970, on observe les premières tentatives partielles et limitées de délocalisation du procès de travail industriel dans la production de biens intermédiaires (sidérurgie, pétrochimie, cimenterie, ...).

Aujourd'hui, l'ère impérialiste prend toute sa dimension avec extension de la circulation capitaliste internationale et donc de l'économie de crédit, vers les formations sociales du tiers-monde. Le seul problème est que cette économie de crédit prend des formes particulières dans ces formations sociales, en les contraignant à une promesse de travail social qui reçoit des sanctions singulières. En effet, le développement de l'économie de crédit, supportée par le tiers-monde, sert avant tout, non pas à l'industrialisation de ces zones, mais à financer les exportations de marchandises industrielles des formations sociales capitalistes hégémoniques tant par les crédits-fournisseurs que par les prêts bancaires liés à des accords de compensation, voire accords «buy-back», encore que l'aide publique au tiers-monde, on le sait bien, n'est accordée que pour financer les exportations de produits industriels des métropoles impérialistes.

A l'inverse de l'investissement, la part des exportations des formations sociales capitalistes avancées en direction du tiers-monde ne cesse de croître ces dernières années. Le pourcentage des exportations allemandes en direction du tiers-monde, qui était de 13,63% en 1970, remonte à 18,42% en 1975 et 17,80% en 1976. En ce qui concerne la France, la part des exportations vers le tiers-monde dans les exportations globales passe de 18% en 1973 à 25% en 1976, avec un déplacement du contenu des exportations pour cette zone vers les biens d'équipements : 29% en 1974, 40% en 1976.

Cette relance des exportations vers le tiers-monde est bien évidemment liée à une apparente industrialisation obtenue par la vente de biens d'équipements et d'usines clefs en main livrés bien entendu par les formations sociales capitalistes industrialisées.

Les exportations françaises de biens d'équipements sont de plus en plus des exportations d'usines ; le rapport exportations d'usines vis-à-vis des exportations totales de biens d'équipements, qui s'établissait à 8,2% en 1971, s'élève à 22,2% en 1976. Ce mouvement affecte aussi bien la France que les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon. Pour la R.F.A. dans l'ensemble des commandes d'ensembles industriels, la part du tiers-monde est passée de 20,5% en 1969 à 52% en 1975 !

Le financement interne de l'accumulation du capital dans les pays impérialistes tente ainsi de trouver sa validation sociale par un financement des exportations vers le tiers-monde, financement supporté par celui-ci bien entendu à travers les crédits-fournisseurs, accords de compensation, accords «buy-back», et autres prêts bancaires.

En retour, les créances sur le financement de la formation du capital dans le tiers-monde sont validées immédiatement par le prélèvement sur les ressources minières et énergétiques de ces pays, car vendre des usines ne signifie pas qu'on souhaite que celles-ci entrent effectivement et efficacement en production. Dans ce dernier cas, les pays impérialistes prennent la précaution d'en faire une «filiale» (même s'il n'y a aucune participation au capital) d'une firme multinationale, par reprise de la production, et ceci sans avoir assumé la formation du capital, mais en s'étant fait rétribuer pour ce faire et en ayant vendu en plus le capital qui y est investi !

Aussi le paysage industriel des formations sociales sous-développées prend l'aspect d'une vaste promesse (contrainte) de travail social avec un problème formidable du financement de l'investissement qui n'est que financement de la réalisation de la valeur des économies impérialistes, car cet investissement risque fort de ne donner lieu à production effective que dans un horizon de temps fort éloigné avec des surcoûts considérables pour certains pays, alors que d'autres pays tirent relativement mieux leur épingle de ce jeu subtil (Brésil, Corée du Sud). Mais cette liaison intime entre économie de crédit des formations sociales hégémoniques

et économie de crédit des formations sociales sous-développées ne peut qu'en appeler à l'expansion de l'inflation mondiale.

Une nouvelle donne industrielle et sociale : le redéploiement ; l'exemple de Renault [31]

Si l'économie de crédit international a gagné, avec des aspects spécifiques, le tiers-monde, ce n'est pas à partir des fondements d'une dynamique spatiale propre au mouvement du capital. L'économie de crédit international a sa raison d'être dans le rapport qu'entretiennent capital et force de travail au sein du procès de production immédiat, dans le procès de travail.

Portée et limites du redéploiement

Les firmes multinationales, si redéploiement il y a, ne délocalisent pas la production de marchandises, mais tentent de délocaliser des procès de travail dont le produit ne devient marchandise que dans le giron du capital international. Cet objectif est atteint en partie par l'économie de crédit international : financement de la mise en place de procès de travail dans le tiers-monde sous l'angle des éléments objectifs (moyens de production et moyens intermédiaires), ce qui sert la réalisation de la valeur des économies dominantes.

Comme tout procès de travail, les procès de travail qui apparaissent dans le tiers-monde ne sont que producteurs de valeurs d'usage, et la soumission du procès de travail au procès de valorisation (pour qu'il y ait production de marchandise) n'est que formellement concédée le plus souvent aux capitaux originaires du tiers-monde et continue de s'effectuer réellement pour le compte du capital international, des firmes multinationales. Comment cela se peut-il ?

Le capital international dispose de deux grands volets d'action pour se conserver la soumission des procès de travail qui surgissent dans le tiers-monde, et ceci dans le mécanisme même de la soumission, l'un au plan du procès de travail lui-même, l'autre au plan de la valorisation.

a) C'est par le pseudo-transfert des technologies que le capital international dispose d'un puissant moyen d'assujettir pour

31. Je suis redevable à Annie Dona-Gimenez des éléments et de la problématique développés ici.

son propre compte les procès de travail qui apparaissent dans le tiers-monde avec le développement de l'économie de crédit international.

Avec la vente d'usines clef en main, produit en main, certains n'hésitent pas à soutenir qu'un vaste transfert de technologies serait en œuvre dans les rapports des économies capitalistes dominantes et du tiers-monde. Remarquons que ce transfert est lié à la vente de *machines*, c'est-à-dire de moyens de production, et de *savoir-faire* quant à l'ordonnancement technique et à la marche de ces machines. La technologie se transmettrait par la machine ! Le travail mort réifié dans les machines serait capable de rendre sa substantifique moelle par le seul effet de dimension (l'accumulation de machines) et avec pour seul support quelques cadres nationaux auxquels on aurait transmis un savoir-faire technique !

Une telle conception est erronée car elle fait du capital réifié (qui s'est approprié le travail sous forme de travail mort) non seulement le seul *dépositaire* du développement des forces productives, mais aussi le seul *commanditaire* de leur évolution selon ses besoins (lesquels d'ailleurs ?). Tout part et se réduit encore une fois au mouvement autonome du capital. Et la lutte de classes dans tout cela ? Et la place de la classe ouvrière ?

A l'opposé d'une telle conception, quitte à tordre le bâton, on dira que la classe ouvrière en tant que formation historique est le *dépositaire essentiel* du développement des forces productives, le *commanditaire essentiel* aussi dans la lutte qui l'oppose au capital.

L'argument plus que la réalité du redéploiement vise à briser l'autonomie de la classe ouvrière en France et ailleurs. Mais une telle stratégie a ses limites. Le capital n'existe pas en dehors de son rapport avec la classe ouvrière, et tout capital a nécessairement un ancrage national, car il ne peut se développer que sur la constitution d'une classe ouvrière dans le cadre d'un Etat. Si le capital financier a une vocation relative «super-étatique», ce n'est pas le cas du capital productif qui en appelle certes à l'internationalisation, mais non à la «dénationalisation» du capital, d'où des contradictions secondaires au sein du bloc au pouvoir. Aussi de fréquents coups d'arrêt au redéploiement sont de mise. Au début de la crise, un

ample mouvement de redéploiement, qui n'existait pour l'essentiel que sous forme de «projets», se dessinait dans les branches de la sidérurgie, de la pétrochimie, de l'automobile, etc. Beaucoup de projets, mais combien sont réalisés ou en chantier en 1978 ? Bien peu en vérité, et le capital international sur la pointe des pieds s'est retiré, même des projets menés à terme : cf. la sidérurgie brésilienne.

Comme une machine en soi n'a jamais servi à transférer la technologie hors de son rapport avec une classe ouvrière autonome, le capital international use et abuse du pseudo-transfert de technologies pour vendre, avec des surprix considérables, des usines, quitte à les faire payer une seconde fois pour la mise en marche effective. Combien d'unités industrielles vendues au tiers-monde et qui ne marchent pas ou qui ne peuvent tourner qu'à 30%, 40% des capacités prévues, faute à des bévues techniques, faute à une mauvaise adéquation à l'environnement (approvisionnement, transport, site, ...), mais aussi faute de fixation, de formation d'une classe ouvrière. Le capital international et l'idéologie dominante se sont bien gardé de prévenir qu'une classe ouvrière ne rentrait pas n'importe comment dans un procès de production, qu'une classe ouvrière ne se crée pas avec une baguette magique, même si celle-ci est une machine sophistiquée. Ainsi, à propos de la délocalisation de l'industrie automobile dans le tiers-monde, le *Nouvel Economiste* rapporte cyniquement qu'à partir de 1985 tous les pays développés réviseront à la hausse leurs normes anti-pollution et sécurité «pour réduire les nuisances, sans doute, mais aussi pour filtrer leurs importations et alléger eux aussi leurs balances des paiements. Dès lors les véhicules qui seront à l'époque fabriqués en Algérie, en Iran ou en Roumanie ne pourront plus satisfaire aux nouvelles réglementations. Des lustres s'écouleront probablement avant que ces pays se dotent des services de recherche et des bureaux de méthode qui leur permettraient de se maintenir au niveau exigé dans les vieilles nations automobiles et de produire des véhicules compétitifs techniquement et économiquement» [32].

32. Le *Nouvel Economiste*, n° 108, 28/11/1977, p. 48. On remarquera cette vieille idéologie où l'industrie automobile se résume à un service de recherche et un service des méthodes ! On se demande à quoi sert la classe ouvrière de l'industrie automobile ! Pour apporter de l'eau au moulin du

L'industrialisation du tiers-monde ne se ramène pas à l'évolution des investissements internationaux, à l'évolution de la stratégie des firmes multinationales, ni même à l'évolution de l'économie de crédit international. L'industrialisation du tiers-monde, c'est avant tout la fixation, la formation d'une classe ouvrière dans le tiers-monde ; c'est donc aussi l'histoire en cours de ses *luttes*.

b) Certes, des procès de travail se délocalisent malgré tout, mais alors ils sont immédiatement soumis à la valorisation internationale du capital.

La soumission des procès de travail qui apparaissent dans le tiers-monde au capital international est immédiate compte tenu de la dimension des unités industrielles implantées : unité sidérurgique de 5 à 10 millions de tonnes, unité pétrochimique de plus de 300.000 tonnes d'éthylène, etc... Pour la plus grande partie, la valorisation du produit issu de procès de travail surdimensionnés ne peut être obtenue que sur le marché mondial tenu par les firmes multinationales.

De surcroît, l'évolution vers ce que j'ai appelé des «ensembles-marchandises» ne laisse guère d'autres choix aux pays du tiers-monde dès lors que n'est délocalisé que le procès de travail de telle ou telle partie de la production de l'ensemble-marchandise. Ceci donnera lieu par exemple à sous-traitance internationale.

Le redéploiement de Renault

C'est exclusivement sous l'angle du produit automobile que l'on mènera une analyse sommaire du groupe Renault comme firme multinationale et de la portée du redéploiement effectué.

Indépendamment de la R.N.U.R. et de la D.A.I. (automobiles), le groupe Renault comprend des sociétés financières : sociétés financières internationales en Suisse (Renault Holding et Renault Finances) chargées du financement et de la trésorerie du groupe au plan international, sociétés financières en France (Sofexi et SAPRAR). L'activité industrielle du groupe s'étend aux biens d'équipement et l'ingéniérie (R.I.E.T.), l'alimentation (participation dans la Générale occidentale) et aux activités liées de près ou de

---

Nouvel Economiste, citons le récent accord Renault-Bendix quant à l'évolution technologique future du produit automobile.

loin à l'automobile : matériel agricole (D.M.A.), machines-outils (R.M.O.), moteurs (D.R.M., Bernard Moteurs, ...), roulements (S.N.R.), mécanique (S.M.I.), sidérurgie (S.A.F.E., S.A.T., S.B.F.M.), produits plastiques (C.P.I.O.), etc..., sans oublier le poids lourd (SAVIEM, Berliet). Le groupe est également présent dans le transport (S.C.A.T.), la location de voitures (Europcars), l'immobilier, le crédit, ... Indiquons également que Renault est associé à Peugeot et Volvo pour diverses productions en commun dans l'automobile.

Pour l'année 1977, la production d'automobiles (en France et à l'étranger) et les exportations d'automobiles de Renault s'établissent comme suit :

Renault : Production et exportations en 1977

	Production		Exportations	
	Nombre (VP+VI)	%	Nombre (VP+VI)	en %de la production
Véhicules montés (France)	1 268 388	72,7	532 775	42,0 (30,5)
C.K.D. (France)	133 670	7,7	135 973	(7,8)
Production hors de France	342 805	19,6	(342 805)	(19,6)
Total	1 744 863	100,0	(1 011 553)	(58,0)

Source : R.N.U.R.

Ainsi, 58% de la production globale de Renault se réalise à l'étranger soit sous forme d'exportations de véhicules (30,5%), soit en C.K.D. donnant lieu à assemblage à l'étranger (7,8%), soit sous forme de production étrangère (19,6%). Le montage à l'étranger (production étrangère + C.K.D.) rapportée à la production de la Régie représente 37,6% de celle-ci, ou 27% de la production globale. L'internationalisation de la production est une donnée du groupe.

Quitte à surprendre, indépendamment de l'espact valorisation internationale et parts de marché, le redéploiement international de Renault s'ancre largement dans le rapport contradictoire capital-force de travail de la Régie en France même. Le redéploiement de Renault est un reflet de la stratégie d'emploi du groupe vis-à-vis de la montée des luttes ouvrières pour briser l'autonomie de la classe ouvrière.

a) *Brève analyse de l'évolution de la stratégie d'emploi de Renault en France :*

Il est clair que la stratégie d'emploi n'est pas indépendante du rapport antagonique qu'entretiennent capital public et force de travail au sein du groupe.

Les effectifs globaux de la Régie sont passés de 28.620 personnes en 1945 à 110.855 en 1977. Lors de cette expansion, la Régie s'efforce, face aux luttes ouvrières, de maintenir et relever le pourcentage de l'effectif ouvrier au-dessus de 70% et, au sein de cet effectif ouvrier, d'accroître le pourcentage d'O.S. qui passera de 62% en 1955 à près de 75% en 1968-70 pour s'effondrer dans la crise (55% en 1977). On comprend immédiatement que le redéploiement, c'est non seulement la recherche d'O.S. à l'étranger, mais aussi le moyen pour inverser l'évolution en France.

Il est possible de distinguer quatre grandes phases où la Régie réussit à relever le pourcentage d'ouvriers et le pourcentage d'O.S. (A.P. dans la terminologie Renault) de 1955 à 1977, phases séparées par une régression de la situation sous l'impact des luttes, selon les données communiquées et établies par A. Dona Gimenez :

		% ouvriers	% O.S. de l'effectif ouvrier
	1955	76,3	62,2 (33% en 1939 65% en 1948)
1ère phase	1956	77,4	64,6
	1957	76,8	62,5
	1958	75,4	63,7
	1959	71,6	61,4
2ème phase	1962	76,6	67,4
	1963	75,3	67,0
	1964	73,6	65,0
3ème phase	1968	76,8	73,5
	1969	75,2	74,5
	1970	76,2	74,3
	1976	71,2	59,6
4ème phase	1977	72,2	55,1

Le maintien de l'effectif ouvrier et du pourcentage d'O.S. à un niveau adéquat pour la Régie n'est possible que par l'expansion de la production et l'ouverture de nouveaux établissements de production. La première phase n'a pu se développer que grâce à l'apport de travailleurs immigrés à Billancourt, l'extension du Mans, la création de l'établissement de Flins (1951) ; 6.878 ouvriers en 58. La deuxième phase repose sur l'extension de Flins (9.236 ouvriers en 62) et la création de Cléon (3.034 ouvriers en 63), sans oublier la vague de fond constituée par le flot de travailleurs immigrés. La troisième phase est liée à la réactivation de Billancourt dont l'effectif ouvrier remonte de 21.401 en 64 à 26.685 en 69, aux extensions du Mans, de Flins (17.030 ouvriers en 70) et Cléon, à la création de Sandouville (1964) : 6.031 ouvriers en 1970. La

quatrième phase en cours est préparée par les créations de Douai, Dreux, Grand-Couronne. Il est remarquable de constater que la phase 1968-70 fait appel massivement aux travailleurs immigrés : près de 40% des embauches, alors que ce pourcentage tombe à 7,5% en 1977. La phase en cours utilise une nouvelle qualité de main d'œuvre : la main d'œuvre féminine à Dreux (45,5% de l'effectif global en 75), à Grand-Couronne (32,8% en 1977), tout comme le travail temporaire, tandis que le pourcentage d'O.S. dans les anciens établissements de Billancourt et Flins ne peut être ralenti dans sa chute que par le recours quasi exclusif aux travailleurs immigrés : 76% de l'effectif O.S. de Billancourt en 1976, 61,5% de l'effectif O.S. de Flins à la même date.

b) *Le redéploiement international de Renault :*

Le redéploiement international de Renault, s'il vise bien sûr la valorisation internationale du capital et l'accroissement des parts de marché, s'il repose sur la généralisation de l'économie de crédit international dans la phase actuelle (rôle de RIET), a pour base principale une relative tradition ouvrière des pays d'implantation, et le maintien des implantations est lié à la possibilité pour Renault de se doter d'un effectif ouvrier stable, ce qui lui permet en retour de peser sur l'évolution des luttes en France.

Il est possible de distinguer trois grandes phases dans l'expansion multinationale de Renault, dont la base est l'entrée d'une classe ouvrière dans le procès de travail délocalisé.

Jusqu'en 1960, il s'agit d'une expansion en direction des pays capitalistes industriels et principalement l'Europe : Belgique (Haren), Espagne (Fasa), Japon, Australie, Italie, Afrique du Sud, Angleterre, ... Sur 12 usines créées, il en reste 8, dont deux sont importantes (Haren et Fasa) en raison de la possibilité de mobiliser une classe ouvrière en Espagne et Belgique.

De 1960 à 1970, l'expansion internationale de Renault s'effectue vers le tiers-monde, et principalement l'Amérique du Sud : Argentine (IKA), Brésil, Mexique, Vénézuela, Chili, Pérou, ... Sur 23 usines créées, il en reste 14, dont deux importantes en Argentine et au Mexique.

A partir de 1970, Renault s'oriente vers les pays socialistes (Roumanie et Yougoslavie), le Moyen Orient (Iran), et tente de

contrôler la production dans le Bassin méditerranéen s'il réussit à s'établir en Algérie (mais c'est Fiat qui tient le bon bout).

En 1975, les principales implantations internationales de Renault (production internationale + CKD) sont selon les aires géographiques :

- Amérique latine :	- Mexique :	21.670	véhicules
12,3%	- Argentine :	29 888	"
	- Vénézuela :	5.978	"
	- Colombie :	10.877	"
	- Chili :	339	"
	Total :	*68.752*	"
- Bassin méditerranéen et pays socialistes :	- Espagne :	196.908	véhicules
54,0%	- Portugal :	8.685	"
	- Tunisie :	353	"
	- Maroc :	13.398	"
	- Turquie :	10.877	"
	- Roumanie :	57.375	"
	- Yougoslavie :	14.650	"
	Total :	*302.246*	"
- Afrique Noire :	- Afrique du Sud :	832	véhicules
0,7%	- Côte d'Ivoire :	2.070	"
	- Madagascar :	741	"
	Total :	*3.643*	"
- Europe du Nord :	- Belgique :	149.779	véhicules
27,3%	- Irlande :	3.019	"
	Total :	*152.798*	"
- Asie :	- Australie :	7.228	véhicules
1,6%	- Philippines :	190	"
	- Nouvelle-Zélande :	576	"
	- Malaisie :	500	"
	- Indonésie :	616	"
	Total :	*9.110*	"

La principale aire d'implantation de Renault est le Bassin

méditerranéen auquel on peut adjoindre les pays socialistes d'implantation (Roumanie et Yougoslavie), soit 54% de la production internationale du groupe. Ceci n'est pas un hasard. Renault y trouve une classe ouvrière formée historiquement, qui peut donc être fixée dans le procès de production, mais dont l'autonomie est plus faible relativement, tout en conquerant peu à peu son autonomie, ce qui limite d'autant l'expansion ultérieure du groupe, d'où l'implantation en Iran. Il est remarquable de relever que Renault ne put s'implanter en Italie vu le niveau des luttes, et ce n'était pas seulement un problème d'implantation face à Fiat. Même chose en Angleterre. Ceci explique la faible pénétration de Renault dans l'Europe du Nord.

Compte tenu de la place de la France dans la division internationale du travail (fonction d'intermédiation), l'internationalisation de la production de Renault est cantonnée aux formations sociales du tiers-monde qui accèdent relativement elles aussi à la place de formations sociales intermédiaires.

Une nouvelle donne commerciale : les accords de compensation [33]

Le développement de l'économie de crédit international non seulement conduit à une nouvelle donne financière et à une nouvelle donne industrielle, mais a également des retombées commerciales importantes. La vente d'ensembles industriels par les économies capitalistes développées induit en plus du flux financier un flux commercial en retour qui est lié ou non à la mise en production de l'unité vendue.

On distingue différentes modalités de la compensation :

- Le *troc*, qui n'appelle aucune contrepartie monétaire ou autre.

- Le *contrat de compensation* où la contrepartie de l'unité industrielle vendue est un paiement en nature pour totalité ou partie, tout en donnant lieu à des flux financiers.

- Le *contrat d'achat réciproque* par lequel le vendeur de l'unité industrielle s'engage à acheter (ou faire acheter) pour un certain pourcentage du contrat et une période de temps déterminée des produits du pays contractant.

- Le *contrat «buy-back»* où l'exportateur d'unités industrielles

33. Cf. R. Chaponnière, P. Judet, P. Vernet.

reçoit en contrepartie partielle ou non les produits issus de l'unité vendue, avec montage financier. On passe à un contrat «self-supporting» ou de sous-traitance quand le vendeur continue à acquérir totalité ou partie des produits fabriqués après extinction de la dette contractée par l'acquéreur.

- Le *contrat «switch»* qui met en rapport pays socialistes, pays du tiers-monde et pays capitalistes développés.

Les accords de compensation, d'abord limités aux échanges entre pays capitalistes développés et pays socialistes, gagnent les relations avec le tiers-monde : par exemple, l'Iran passe des contrats, payant en pétrole l'achat de biens d'équipement et d'unités industrielles. Cette extension du phénomène de la compensation pourrait atteindre dans les cinq prochaines années 10% du commerce mondial (40% des échanges Est - Ouest), donnée qui vient s'ajouter au contrôle du commerce mondial par les firmes multinationales : 30%.

Avec la montée de l'économie de crédit international, le montage des opérations internationales, notamment en direction du tiers-monde, est tout à la fois financier, industriel et commercial. A ce jeu, les groupes français marquent un temps de retard sur la constitution de grandes sociétés de commerce international (sur le modèle des shoshas japonaises) affiliées aux grands groupes bancaires mondiaux.

Conclusion

Socialement, les firmes multinationales n'effacent pas la nécessité de l'Etat, bien au contraire, dans sa dimension dite nationale, car c'est dans cet espace que sont obtenues la reproduction-gestion de la classe ouvrière (dont ne saurait se passer le capital par définition), la création-gestion de la monnaie (et que feraient le capital bancaire, le capital financier sans cette base ?), la formation-reproduction des couches capitalistes. De plus, la place de l'Etat est considérable dans la mise en place, le contenu, les modalités de la nouvelle stratégie impérialiste où la donnée financière relayée par la donnée commerciale impriment de leur sceau les relations en cours entre le tiers-monde et les pays capitalistes développés, et par conséquent les relations entre le tiers-monde et la France.

La bourgeoisie financière française est le fer de lance de l'impérialisme français, mais cette bourgeoisie n'a pas les moyens

nationaux de son ambition dans la généralisation de l'économie de crédit international étant donné la place du système productif français dans la division internationale du travail. Aussi, cette bourgeoisie financière recherche ses points d'appui en Europe et aux Etats-Unis, tout en bradant le système productif français sous prétexte de se donner les moyens défaillants, ce qui fait de l'Etat français une caricature par rapport à son homologue allemand par exemple. «Les français vivent au-dessus de leurs moyens» disait M. Barre, mais il est beaucoup à craindre politiquement, socialement, tant pour les peuples du tiers-monde que pour le peuple français, d'un Etat français, d'une bourgeoisie financière qui «vivent au-dessus de leurs moyens».

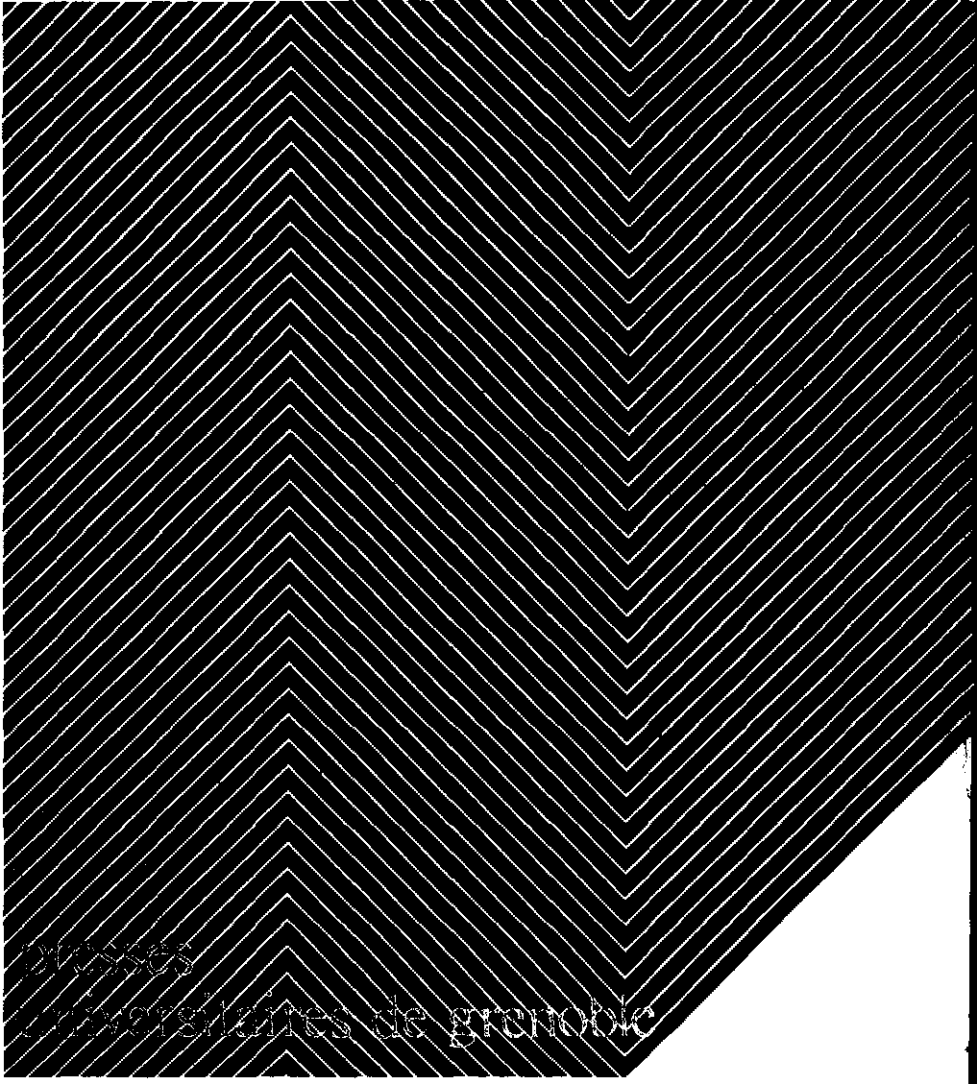

Dans cet ouvrage sont réunies les principales interventions du colloque qui s'est déroulé à Vincennes en 1978, à l'initiative de l'Association des économistes du tiers-monde. En tentant de mettre à jour les nouvelles données de l'impérialisme par l'analyse du crédit international, de l'endettement, des stratégies des multinationales, des politiques d'immigration, des ventes d'armes etc..., les contributions d'économistes et chercheurs tels S. Amin, M. Beaud, G. de Bernis, J.M. Chevalier, A. Cordeiro, S. de Brunhoff, P. Fabre, J. Masini, C. Palloix et bien d'autres ont permis aux acteurs sociaux (partis progressistes et syndicats ouvriers) de définir ce que pourrait être la solidarité avec les pays du tiers-monde.

i.s.b.n. 2.7061.0164.4 / maquette p. croce / j.l. pagotto /imp. press'vercors st-marcellin